

REGLEMENT INTERIEUR DU TROC ET PUCES DE GESTEL DU 30 MAI 2010

- 1 - Le Troc et Pucés de Gestel est destiné à promouvoir l'esprit de collection, à faciliter contacts et transactions entre collectionneurs.
- 2 - Cette manifestation s'adresse aux collectionneurs et particuliers (dans la limite de 2 expositions par an) , aux artisans d'art, aux associations, aux professionnels de la brocante, aux déballeurs d'un jour.
- 3 - Seront exposants les personnes physiques ou morales, ainsi que les associations (loi 1901) dont le bulletin d'inscription sera correctement rempli, daté, signé et accompagné du paiement par chèque
- 4 - L'organisation se réserve le droit de refuser tout exposant pouvant entraîner des troubles lors de la manifestation.
- 5 - Les emplacements sont numérotés. Il ne sera toléré aucune modification concernant leurs attributions, sans l'accord express de l'organisation.
- 6 - Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité, tant en cas de détérioration, de vol ou préjudice. Il lui incombe de pourvoir à leur assurance.
- 7 - La vente et/ou l'échange d'animaux sont interdits.
- 8 - Afin de garder le caractère « trocane » de cette manifestation, la vente d'articles neufs (sauf artisanat d'art), de denrées alimentaires, d'armes (hors collection et démilitarisées) , d'armes blanches et d'objets de propagande est formellement proscrite. Aucune propagande idéologique, politique, religieuse ou autre ne sera toléré sous peine d'exclusion.
- 9 - Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
- 10 - L'organisateur se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, d'arrêter les inscriptions à tout moment. En cas d'annulation par arrêté préfectoral, il ne sera effectuer aucun remboursement.
- 11 - Un seul véhicule par emplacement non couvert sera autorisé. Il devra stationner dans la limite de cet emplacement. Des parkings réservés seront prévus à proximité du site.
- 12 - Les exposants seront accueillis entre 5h30 et 8h30 du matin (fléchage assuré à partir de la voie express) et devront être en place pour accueillir les visiteurs à partir de 9h00. Ils ne pourront remballer avant 18h.
- 13 - Tout exposant arrivant en retard pourra se voir attribuer un emplacement différent de l'emplacement réservé afin de ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation.
- 14- En cas de désistement, le remboursement des inscriptions ne sera admis que si le comité organisateur a été prévenu avant le samedi 15 Mai 2009.
- 15- Des tables seront mises à disposition sur réservation et dans la limite des stocks disponibles, en échange d'une caution de 60€ (par table). L'enlèvement de la table sera à la charge de l'exposant.
- 16- Chaque exposant est autorisé à rentrer gratuitement sur le site avec une seule personne. Au delà toute entrée sera payante. L'entrée des exposants en dehors de l'accueil se fera par l'entrée principale (face à l'église).
- JOINDRE UN CHEQUE DU MONTANT TOTAL LIBELLE A L'ORDRE DE L'A. P. E. L NOTRE DAME DES FLEURS (Joindre chèque de caution de 60€ par table réservée).**

DIMANCHE 30 MAI 2010

TROC ET PUCES DE GESTEL

21ème édition

9h-18h

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tel : _____

PROFESSIONNEL PARTICULIER ASSOCIATION

Fournir obligatoirement une copie de la pièce d'identité. (Même si participations aux éditions précédentes)

Renseigner : N° de la pièce : _____
délivrée le : _____ à : _____

Carte d'identité Permis de conduire Passeport RC (A cocher)

Type de marchandise exposée :

- Livres, B.D., vieux journaux Mobilier Hi-Fi, photo, vidéo Arts, tableaux
- Porcelaine, vaisselle Antiquité, brocante Jouets, matériel de sport Electroménager
- Télécartes, cartes postales Disques Philatélie, numismatique Bijoux, parfums
- Vêtements usagés

RESERVATION :

Joindre CHQ de réservation au nom de l'APEL (+ caution table 60€ par table)	Prix unitaire	Nombre	Prix total
Emplacement couvert 12 m ²	39 Euros		
Emplacement non couvert 20m ²	23 Euros		
Réservation tables	Caution 60€		

Je soussigné.....reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur joint et déclare l'accepter sans réserve.

A _____, Le _____ Signature :



Bulletin à retourner accompagné du paiement(par chèque), de la copie d'une pièce d'identité et d'une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse en cas de confirmation de réservation à :

TROC et PUCES BP1 56530 GESTEL Tel : **06 50 22 77 79**

bulletin en ligne : <http://trocpucesgestel.canalblog.com> / Mail : apelndf@yahoo.fr